

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2013/2819(RSP) Procédure terminée
Résolution sur la situation en Syrie	
Sujet	6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux
Zone géographique	Syrie

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
11/09/2013	Débat en plénière		
12/09/2013	Résultat du vote au parlement		
12/09/2013	Décision du Parlement	T7-0378/2013	Résumé
12/09/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2819(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B7-0413/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0423/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0424/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0425/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0426/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0427/2013	10/09/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0428/2013	10/09/2013	EP	

Proposition de résolution commune		RC-B7-0413/2013	10/09/2013		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0378/2013	12/09/2013	EP	Résumé

Résolution sur la situation en Syrie

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Syrie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement condamne fermement le massacre de civils par arme chimique du 21 août 2013 qui a fait, selon les services de renseignement occidentaux, au moins 1400 morts, dont 400 enfants, tout en notant que différentes sources semblent indiquer que le régime syrien est responsable de cette attaque.

La résolution insiste sur le fait que l'utilisation avérée d'armes chimiques, notamment à l'encontre de civils, constitue une violation flagrante du droit international, un crime de guerre et un crime contre l'humanité, qui appelle une réaction claire, forte, ciblée et commune, sans exclure d'éventuelles mesures de dissuasion.

Les députés appellent l'ONU à conclure rapidement son enquête sur l'emploi d'armes chimiques et demandent que le rapport de l'équipe d'inspection soit transmis dès que possible au Conseil de sécurité. Ils saluent la proposition relative à la mise à disposition, auprès de la communauté internationale, de l'arsenal d'armes chimiques syrien pour destruction dans les meilleurs délais, accompagnée d'une résolution contraignante du Conseil de sécurité des Nations unies, solution qui, en cas de non-respect, pourra être imposée sur la base de tous les instruments prévus dans la Charte des Nations unies.

Soulignant que la situation en Syrie mérite que les États membres adoptent une approche commune et cohérente, la résolution demande à l'Union d'examiner quelles mesures pourraient être adoptées pour soutenir les forces démocratiques de l'opposition syrienne, pour faciliter le dialogue et une approche commune avec d'autres membres de la communauté internationale, et pour fournir une assistance humanitaire supplémentaire des populations. L'Union européenne et ses États membres sont invités à accroître l'aide qu'ils apportent aux réfugiés syriens.

Le Parlement est convaincu qu'une solution durable à la crise actuelle ne pourra être trouvée qu'à travers un processus politique conduit par les Syriens, avec le soutien de la communauté internationale. Il invite en particulier la Russie et la Chine, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, à faire face à leurs responsabilités et à faciliter l'obtention d'une position commune et d'une solution diplomatique, sans exclure la possibilité, pour l'Assemblée générale des Nations unies, de se saisir de la question en cas d'impasse au niveau du Conseil de sécurité.

Le Parlement invite le Conseil de sécurité à saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie en vue d'une enquête officielle. Il demande enfin au président Bachar el-Assad et à son régime d'abandonner le pouvoir afin qu'une transition démocratique puisse avoir lieu.